

Choix du parcours (Voir les diplômes permettant de suivre un parcours partiel\* ) :

- Parcours complet  
 Parcours partiel

Photo  
obligatoire

## “ Le stagiaire

- Madame       Monsieur

Nom : ..... Nom de jeune fille : .....

Prénom : ..... Age : ..... Date de naissance : \_\_ / \_\_ / \_\_\_\_

Lieu de naissance : Pays : ..... Ville (et département) : .....

Nationalité : .....

Adresse : .....

Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : .....

Téléphone : \_\_\_\_\_ Portable : \_\_\_\_\_

E-mail (obligatoire) : .....

N° de sécurité sociale : \_\_\_\_\_ Moyen de locomotion : .....

Situation actuelle :  Salarié(e) - Type de contrat :  CDI       CDD/CAE date de fin : \_\_ / \_\_ / \_\_\_\_       INTERIM

Lieu d'exercice : .....

Demandeur d'emploi : N° identifiant ..... Indemnisé par Pôle Emploi  Oui     Non

Le POLE FORMATION SANTE est charté H+, agréé par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, pour l'accueil de personnes en situation de handicap. Avez-vous une RQTH ?     Oui       Non

## “ Pièces à joindre au dossier d'inscription

- Fiche d'inscription dûment remplie avec une photo d'identité collée
- Une lettre de motivation manuscrite
- Un CV à jour
- Photocopie lisible de votre pièce d'identité recto verso (en cours de validité)
- Un document manuscrit relatant au choix du candidat : (pas plus de 2 pages)
- soit une situation personnelle ou professionnelle vécue
  - soit son projet professionnel en lien avec les attendus de la formation :
- Pour les personnes en poursuite d'étude une copie du dossier scolaire avec les bulletins de note et toutes les appréciations de stage
- Vos attestations de travail accompagnées éventuellement d'une appréciation ou d'une recommandation de votre(s) employeur (s) ou tout autre justificatif valorisant un engagement ou une expérience professionnelle en lien avec le métier d'Aide-Soignant.
- Un chèque d'inscription de **50 €** libellé à l'ordre de Pôle Formation Santé (**non remboursable quelle qu'en soit la raison**)  
(Les paiements en Mandats Cash et CB ne sont pas acceptés.)
- Photocopie de l'un des diplômes vous permettant de suivre un parcours partiel\* :
- Diplôme Professionnel d'Auxiliaire de Puériculture (DPAP OU CAFAP)
  - Diplôme d'Auxiliaire de Vie Sociale (DEAVS OU CAFAD)
  - Mention complémentaire d'aide à domicile
  - Diplôme d'Ambulancier ou du Certificat de capacité d'Ambulancier
  - Diplôme d'Etat d'Aide Médico-Psychologique, ou Accompagnant Educatif et Social
  - Titre professionnel d'Assistant(e) de Vie aux familles (à partir de 2000)
  - Bac Pro ASSP ou SAPAT
  - Post Jury VAE DEAS fiche d'évaluation du Jury

Pour vous aider dans la rédaction des documents manuscrits, ou CV voici les connaissances et aptitudes attendues pour suivre la formation d'aide-soignant selon les critères nationaux défini par décret :

Attendus	Critères
Intérêt pour le domaine de l'accompagnement et de l'aide à la personne notamment en situation de vulnérabilité	Connaissances dans le domaine sanitaire, médicosocial, social ou sociétal
Qualités humaines et capacités relationnelles	Aptitude à faire preuve d'attention à l'autre, d'écoute et d'ouverture d'esprit
	Aptitude à entrer en relation avec une personne et à communiquer
	Aptitude à collaborer et à travailler en équipe
Aptitudes en matière d'expression écrite, orale	Maîtrise du français et du langage écrit et oral
	Pratique des outils numériques
Capacités d'analyse et maîtrise des bases de l'arithmétique	Aptitude à élaborer un raisonnement logique à partir de connaissances et de recherches fiables
	Maîtrise des bases de calcul et des unités de mesure
Capacités organisationnelles	Aptitudes d'observation, à s'organiser, à prioriser les activités, autonomie dans le travail

Pour information : L'admission définitive est subordonnée à la production au plus tard le premier jour de la rentrée :

- d'un certificat médical par un médecin agréé attestant que le candidat ne présente pas de contre-indication physique et psychologique à l'exercice de la profession.

- d'un certificat médical de vaccination conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France (antidiphthérique, antitétanique, antipoliomyélitique et Hépatite B).



**Des vaccinations sont obligatoires pour rentrer en formation.**

**Vous devez être vacciné et immunisé contre l'hépatite B, contactez dès à présent votre médecin traitant pour débuter vos vaccinations ( 3 injections étalées sur plusieurs mois).**

**En cas de contre-indication vaccinale définitive, le candidat sera refusé en formation.**

L'entrée en stage en services hospitaliers est impossible si le candidat n'a pas de couverture vaccinale.

Dossier d'inscription à transmettre par courrier au :  
Pôle Formation Santé - Site GREENOPOLIS – 16 rue Berjon 69009 LYON  
Au plus tard le 30 Octobre 2020

*Cette formation est autorisée par la région Auvergne Rhône-Alpes qui concourt à son financement.*



## Vos contacts

Service Formations Longues

[formation.longue@poleformation-sante.fr](mailto:formation.longue@poleformation-sante.fr)

Tél. : 04 37 46 18 40

Site GREENOPOLIS – 16 rue Berjon 69009 LYON

Fax : 04 78 89 67 25

[www.poleformation-sante.fr](http://www.poleformation-sante.fr)



*Visez et scannez  
avec votre Smartphone*

**Attention Tout dossier incomplet ne pourra être traité . Aucune relance ne sera effectuée en cas de dossier incomplet.**